

PROFESSIONAL VANISH MILDEW STAIN CLEANER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité Danger spécifique 1 2 0	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>2</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>1</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	2	Risques d'incendie	1	Réactivité	0
Santé	2								
Risques d'incendie	1								
Réactivité	0								
Vêtements de protection		Apparence	Couleur paille. Liquide Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. Peut irriter modérément la peau.						

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	PROFESSIONAL VANISH MILDEW STAIN CLEANER	Code	90156
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Washroom care.	PMS#	433230
FTSS#	126095001	Date de validation	6/26/2003
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	6/26/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1-5	OSHA (États-Unis). CEIL: 2 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). STEL: 2 mg/m ³	Non disponible.
Léhypochlorite de sodium Alcool tert-butylque	7681-52-9	1-5	Non disponible.	Non disponible.
	75-65-0	1-5	OSHA (États-Unis). TWA: 300 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). TWA: 303 mg/m ³	
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition , consulter un service médical.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: >103°C (217.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection (à coques latérales) recommandées.
Mains	Gants de caoutchouc
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Blanchiment.
Couleur	Couleur paille.
pH	12.8 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Taux d'évaporation	<1
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Eviter de mélanger avec: les acides , Ammoniac. Ne pas mêler avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Entre 2000 - 20000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition**Classification pour le DOT**

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Alcool tert-butylique
CWA (Clean Water Act) 311: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium
CERCLA : Substances dangereuses.: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique

PROFESSIONAL VANISH MILDEW STAIN CLEANER

état New Jersey - Liste des déversements: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique
New Jersey: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique
Massachussetts - Liste des déversements: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique
Massachussetts RTK: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique
Pennsylvanie RTK: Hydroxyde de sodium, Léhypochlorite de sodium, Alcool tert-butylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Rèlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.